

Canton d'Arbois

MAIRIE
DE**VILLETTE-LES-ARBOIS**

39600

Tél. : 03 84 37 47 38

communedevillettesarbois@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2016

Présents : Bernard ONCLE, Marie-Odile FOYET, Pierre AMIET, Dominique GASNER, Yves REYNAUD, Marie Thérèse MOUREY, Monique BRIDAULT, Luc LOUIS, Patrice PICHOT

Excusée : Marie Noëlle SAULDUBOIS, donne pouvoir à Pierre AMIET

Secrétaire de séance : Yves REYNAUD

La séance est ouverte à 18h40

Le compte rendu de la réunion du 26 février 2016 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque est adopté.

Ordre du jour

- Projet territorial de développement culturel (Pudding Théâtre)
- Salle des Fêtes : tarifs de location pour les activités sportives et culturelles
- Admissions en non valeur
- Vote des taux d'imposition 2016
- Taxe d'assainissement 2016
- Budgets primitifs 2016
- Syndicat des Eaux : compte-rendu

1. Projet territorial de développement culturel

- Dans la continuité du Cabaret des Locales, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) a donné la possibilité de mettre en place un Contrat Local de Développement pour une période de 3 ans. Il pourrait concerner les différents villages de la communauté de communes autour d'un projet artistique et culturel animé par le Pudding Théâtre et impliquant le tissu associatif local.

- Participation financière de la DRAC : 12 000 € /an pendant 3 ans + 10 000 € répartis sur les communes du territoire, soit 1,49 € par habitant et par an. Pour Villette : 581,48 €/an.

- Le comité consultatif « Animation de la commune » s'est réuni le 17 mars après qu'Emilienne AMIET ait rencontré le responsable du Pudding Théâtre lors d'une réunion organisée le 10 mars 2016 à Arbois. Il a émis un avis défavorable à l'unanimité.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse la proposition d'adhésion.

Vote Pour : 2 Contre : 6 Abstentions : 2

2. Salle des Fêtes : tarifs de location

Une réflexion doit être menée pour fixer les tarifs de mise à disposition de la salle des fêtes à des associations privées ou extérieures à la commune.

Il est proposé de créer un groupe de travail : le maire, l'adjointe, les deux responsables du comité consultatif « Animation ».

En attendant la décision, la salle des associations accueille les activités existantes.

- Pour rappel : principales dépenses d'investissement
Éclairage public 3^è tranche : 8 660 € TTC
Gestion de la forêt communale : 5 760 € TTC
Curage du ruisseau dit de Rosières : 4 320 € TTC
Entretien de la toiture de la mairie : 6 620 € TTC
Voirie-fossés : 3 050 € TTC
Changement de logiciel secrétariat de mairie : 2 112,00 € TTC
Bureau du maire + archives
Secrétariat

- Informations :

- . les travaux de voirie de l'impasse Les Frênes sont pris en charge par M. Pierre Martin dans le cadre du cahier des charges du lotissement
 - . la commune d'Arbois va mettre en place un dispositif provisoire à l'entrée de Villette pour faire ralentir les véhicules avant la réalisation des travaux définitifs.
 - . il a été inscrit dans le budget la somme de 31 034 € pour la voirie en prévision des gros travaux qui seront réalisés en 2017 : impasse La Croix, rue de la Résistance.
 - Le remboursement de la dette en 2016 est de 16 640 € en capital et de 4 700 € en intérêts. Le capital restant dû au 1 janvier 2016 s'élève à 162 800 € soit 430 € / habitant. (en 2015, 537 € / habitant, moyenne départementale pour les communes de 250 à 499 h : 515 €).
- Les deux budgets sont adoptés à l'unanimité.

7. Syndicat des Eaux

Patrice Pichot et Yves Reynaud rendent compte de la réunion du comité syndical du 1 mars 2016.
En ce qui concerne Villette :

- . Renouvellement d'une partie défectueuse de la canalisation d'eau potable de la Grande Rue prévu au printemps 2016 (300 mètres)
- . Lutte contre les fuites réseau

Information ADMR donnée par Marie-Thérèse MOUREY à la suite de l'assemblée générale: la tendance est maintenant de maintenir le plus possible à domicile.

La séance est levée à 20h50

Le Secrétaire de Séance



Yves REYNAUD



Le Maire



Bernard ONCLE